



Hewlett Packard
Enterprise

INDICES POUR L'EGALITE PROFESSIONNELLE FEMMES- HOMMES



Hewlett Packard Enterprise s'est toujours engagé en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Cette ambition s'est notamment concrétisée par la signature d'accords d'entreprise successifs dédiés à cette thématique avec les organisations syndicales. Hewlett Packard Enterprise a renforcé son engagement à l'occasion d'un nouvel accord triennal conclu le 27 septembre 2021, présentant des dispositions visant à favoriser le recrutement, les promotions et une meilleure articulation entre vie professionnelle et exercice des responsabilités familiales.

La loi pour une liberté de choisir son avenir professionnel du 5 septembre 2018 fait de l'égalité salariale entre les hommes et les femmes une obligation de résultat pour les entreprises. Elle leur impose notamment de mesurer chaque année leur index de l'égalité femmes-hommes, afin d'évaluer les différences de rémunération.

Sous la forme d'une note sur 100, cet index se compose de cinq grands critères qui évaluent les inégalités entre les femmes et les hommes dans les entreprises : les écarts de salaires, les écarts des augmentations et promotions individuelles, la part des salariées augmentées au retour de leur congé maternité et enfin le nombre de femmes parmi les dix plus hauts salaires.

Au 1er mars 2023, conformément aux obligations de transparence fixées par la loi, Hewlett Packard Enterprise publie son index sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Hewlett Packard France obtient la note de 75 / 100 à l'index d'égalité.

- Ecart de rémunération : 35/40
- Ecart d'augmentations individuelles : 10/20
- Ecart de promotions : 15/15
- Pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité : 15/15
- Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations : 0/10

Hewlett Packard Centre de Compétences France obtient la note de 90/100 à l'index d'égalité.

- Ecart de rémunération : 35/40
- Ecart d'augmentations individuelles : 20/20
- Ecart de promotions : 15/15
- Pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité : 15/15
- Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations : 5/10

Ces résultats reflètent l'engagement et le travail mené par l'ensemble des équipes de Hewlett Packard Enterprise pour atteindre une véritable égalité professionnelle et est un encouragement à poursuivre les efforts en ce sens.

© Copyright 2023 Hewlett Packard Enterprise Development LP. The information contained herein is subject to change without notice. The only warranties for Hewlett Packard Enterprise products and services are set forth in the express warranty statements accompanying such products and services. Nothing herein should be construed as constituting an additional warranty. Hewlett Packard Enterprise shall not be liable for technical or editorial errors or omissions contained herein.

This document contains confidential and/or legally privileged information. It is intended for Hewlett Packard Enterprise and Channel Partner Internal Use only. If you are not an intended recipient as identified on the front cover of this document, you are strictly prohibited from reviewing, redistributing, disseminating, or in any other way using or relying on the contents of this document.

Trademark acknowledgments if needed. All third-party marks are property of their respective owners.

A50003861FRE, January 2023